



15ème législature

Question N° : 23362	De M. Bastien Lachaud (La France insoumise - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports urbains	Tête d'analyse > Prolongement du Tramway T8 entre Saint-Denis et Paris	Analyse > Prolongement du Tramway T8 entre Saint-Denis et Paris.
Question publiée au JO le : 01/10/2019 Réponse publiée au JO le : 27/10/2020 page : 7586 Date de changement d'attribution : 07/07/2020		

Texte de la question

M. Bastien Lachaud appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, sur le projet de prolongement de la ligne de tramway T8 entre Saint-Denis Porte Paris et Paris Rosa Parks. Actuellement en l'état de la concertation, le projet de prolongement du T8 sud est prévu pour une mise en service à l'horizon 2023. Réalisé sous la maîtrise d'ouvrage d'Île-de-France Mobilités, ce projet prévoit l'ouverture de neuf nouvelles stations sur 5,6 kilomètres jusqu'à la gare Paris Rosa Parks. Le principe d'un tel projet est naturellement bienvenu, dès lors qu'il implique une amélioration du réseau des transports en commun au sud de la Seine-Saint-Denis, qui ne peut être que bénéfique pour les communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers. Le tracé actuellement à l'étude et le choix des arrêts prévus pose cependant question, et ce en particulier dans le cas d'Aubervilliers. De fait, le tracé prévisionnel présenté au public ne semble pas prévoir la desserte du quartier du Pressensé à Aubervilliers. Il envisageait simplement des « mesures conservatoires pour une future station », dont la réalisation est repoussée à un futur indéfini. Aubervilliers et les aubervilliersiens se verraient ainsi privés d'une desserte importante, et les nombreux habitants du Pressensé privés de l'accès à un tramway qui passerait sous leurs fenêtres, mais dont la station la plus proche, au Stade de France, se trouverait éloignée de plus d'un kilomètre - une distance qui contrevient d'ailleurs aux objectifs fixés pour le projet, qui prévoit que les stations soient distancées « d'environ 500 mètres chacune » afin de garantir un « maillage cohérent du territoire ». M. le député attire l'attention de M. le secrétaire d'État sur le caractère inacceptable d'une telle situation. Ville en forte croissance démographique - 76 000 habitants en 2010, 90 000 aujourd'hui, 100 000 à l'horizon 2025 - attractive et en pleine mutation, Aubervilliers doit impérativement bénéficier de transports publics à la hauteur de ses besoins et de son développement. Il n'est pas concevable que les habitants, qui ont déjà eu à souffrir d'une desserte insuffisante et des retards des chantiers des transports publics - M. le député avait notamment interrogé le Gouvernement sur le chantier de la ligne 12 du métro, qui n'est toujours pas achevé -, soient une nouvelle fois laissés à l'écart. Il y aurait là une forme de discrimination territoriale, et un grave déni de droit et d'égalité. M. le député attire l'attention de M. le secrétaire d'État sur le fait que l'État, qui finance ce projet à hauteur de 20 %, et est le garant de la cohésion et de l'égalité territoriale, ne saurait se soustraire à ses devoirs en la matière. C'est pourquoi il souhaite apprendre de sa part les mesures qu'il compte prendre pour garantir à Aubervilliers une desserte adéquate de la part des transports publics, et ce en particulier dans le cadre du prolongement du tramway T8.

Texte de la réponse

Le prolongement du tramway T8 existant entre Saint-Denis Porte de Paris et Rosa Parks représente 5,5 km de ligne nouvelle. L'investissement nécessaire à la réalisation de ce tronçon est aujourd'hui estimé à 180 M€ hors matériel roulant. Le projet en est aujourd'hui à la phase de concertation. Celle-ci a été organisée par Île-de-France Mobilités (IDFM), maître d'ouvrage du projet, entre le 9 septembre et le 26 octobre 2019. A la suite de cette concertation menée par IDFM, dont le bilan sera publié prochainement, des études techniques plus poussées devront être menées en 2020-2021 pour permettre le lancement de l'enquête publique nécessaire au projet en 2021. La mise en service de ce prolongement est envisagée à l'horizon 2028 au regard des délais habituels sur ce type de projet entre la période de concertation et la mise en service. Pour ce qui concerne la desserte de la station Pressensé à Aubervilliers, des études doivent se poursuivre sur le nombre et le positionnement des stations en vue d'améliorer, dès la mise en service de la ligne, la desserte des quartiers du Franc-Moisin dont celui du Pressensé. En effet, le projet n'est encore qu'au stade de la concertation et il appartient à IDFM de fixer le tracé final et les stations retenues, en s'appuyant justement sur le bilan de cette concertation et des études techniques à venir. Au-delà de ce projet de prolongement du tramway T8 au sud, l'Etat est bien vigilant à l'amélioration de la qualité des transports en commun dans le département de la Seine-Saint-Denis, comme en témoigne notamment son implication dans le prolongement du T1 à Val-de-Fontenay, le prolongement de la ligne 11 de métro à Rosny-Bois-Perrier, le prolongement de la ligne 12 de métro à la Mairie d'Aubervilliers et le prolongement de la ligne 14 de métro à Saint-Ouen puis à Saint-Denis Pleyel, ainsi que le Tzen 3 entre Paris et Pavillon-sous-Bois. Il convient également de rappeler que le département de la Seine-Saint-Denis bénéficiera pleinement des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express, en cours de réalisation.